

Le 17 novembre 2022



Spécial élections professionnelles...

La **CGT** et le **SNUP** ont fait le choix de déposer une liste commune aux élections professionnelles de décembre.

Pourquoi ?

Vous nous avez souvent fait part de votre souhait d'avoir plus d'union syndicale dans l'Etablissement public. Nous répondons donc à l'une de vos attentes en nous unissant pour ces élections.

Depuis quatre ans, nous constatons une dégradation des négociations.

Avoir deux organisations syndicales majoritaires sur cinq représentatives n'est pas une bonne chose pour la démocratie sociale. Surtout quand ces deux organisations signent tous les accords au motif que sans signature nous n'obtenons rien. Cette attitude est néfaste car elle ne permet pas d'aller au bout des discussions lors des négociations.

La Direction l'a très bien compris et elle en joue en limitant les avancées sociales dans les derniers accords négociés à la Caisse des dépôts.

Fait surprenant, ces deux organisations syndicales ont compris qu'elles ont commis des erreurs dans la mandature actuelle et elles essaient, en période électorale, d'afficher un nouveau visage en ne signant pas l'accord sur le pouvoir d'achat.

Plus surprenant, une organisation essentiellement de cadres essaie de vous faire croire qu'elle œuvre pour tous les personnels, y compris les non-cadres. Mais il ne faut pas oublier que cette même organisation a validé la rupture conventionnelle collective dans l'Etablissement public destinée essentiellement aux cadres de direction et qu'elle n'a pas signé la première prime PEPA, dite prime Macron, qui s'adressait aux plus bas salaires.

Ah, campagne électorale oblige, on voudrait nous faire avaler des couleuvres !
Mais ne soyez pas dupes, ouvrez les yeux et posez-vous les bonnes questions ?

Une nouvelle approche des négociations en faveur de vos intérêts et ceux de l'EP est possible à la Caisse des dépôts, c'est le sens de notre démarche.

Agents de l'Etablissement public, vous avez le choix d'élire des représentants du personnel plus combattifs pour faire avancer vos droits.

Alors, saisissez-vous de cette chance en votant pour la liste **CGT SNUP.**

En décembre 2022, vous allez élire vos représentants au Comité Unique de l'Etablissement Public (CUEP). Ce vote est important car il détermine la représentativité des organisations syndicales et leurs poids dans la négociation des accords. Cette instance est consultée sur toutes les réorganisations de l'Etablissement public et plusieurs commissions lui sont rattachées, dont la formation spécialisée traitant des conditions de travail.

En outre, le CUEP peut examiner toutes les questions générales relatives au fonctionnement et à l'organisation des services, aux évolutions technologiques et aux méthodes de travail.

Ensemble, **CGT, SNUP** et les personnels, nous pourrons construire un rapport de force nouveau à la Caisse des dépôts. Pour cela, nous avons besoin de votre soutien.

Voter pour la liste commune **CGT-SNUP**, c'est vous donner la chance d'obtenir de meilleures avancées sociales.

En fonction de votre implantation géographique, vous allez élire vos représentants aux Comités Locaux Uniques (CLU) d'Angers, de Bordeaux et d'Ile de France.

Nous donner plus de représentativité dans ces instances locales peut vous aider dans votre quotidien.

La **CGT** et le **SNUP** défendent l'idée d'un partage plus juste des valeurs et ils sont très attachés au maintien du caractère spécial de notre Etablissement public.

Au plus près du terrain, nos élus n'auront de cesse que de défendre au mieux vos conditions de travail.

Les agents publics vont également élire leurs représentants aux Commissions Administratives Paritaires (CAP fonctionnaires) et à la Commission Consultative Paritaire (CCP contractuels de droit public).

Dans ces instances de droit public, nous pourrions défendre vos droits individuels : sanctions disciplinaires, refus de titularisation, de congé pour formation et de non-renouvellement de contrat d'embauche, licenciement, etc.

Alors, pour une meilleure défense de vos droits individuels et collectifs, saisissez le bon bulletin en décembre et votez massivement pour la liste **CGT-SNUP**.

NOTRE ENGAGEMENT : DÉFENDRE LE STATUT D'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE LA CDC PAR LE RESPECT DU RATIO 2/3 PUBLIC ET 1/3 PRIVÉ QUOIQ'IL EN COÛTE !



Délégation des Personnels Privés (DPP)

Salariés de la Caisse des dépôts, faites le bon choix en décembre 2022.

Vous allez élire vos représentants habilités à négocier et signer des accords en votre nom.

Avant de voter, il faut se rappeler les décisions prises par les organisations syndicales majoritaires que vous avez élues en 2018.

Vous n'avez plus de garantie d'augmentation individuelle sur une période triennale. L'accord cadre qu'elles ont signé vous fait perdre le bénéfice de l'octroi d'un minimum de points, laissant la Direction agir à sa guise.

Ces mêmes organisations syndicales ont également validé la rupture conventionnelle collective d'un montant de 30 millions d'euros pour 200 agents partants, ce qui induit une non-redistribution de cette somme aux agents en activité.

La **CGT** et le **SNUP** n'ont pas signé cet accord qui restreint vos droits.

Avec votre bulletin de vote, vous pouvez inverser la tendance et désigner des représentants plus combattifs au sein de la DPP.

Les élus **CGT** et **SNUP** défendent vos intérêts dans les instances. Mais ils peuvent faire encore mieux si vous leur donnez plus de légitimité.

Ensemble, **CGT** et **SNUP**, nous serons plus forts pour défendre vos droits et faire entendre votre voix.

